



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 22 - Octobre 2015



« La mairie et les TAP s'associent à Octobre Rose » :

Mois international de dépistage du cancer du sein,

Parlons-en !

Intervention de Madame Nicola Zayonnet, manipulatrice en service radiologie-oncologie, auprès d'une quarantaine d'enfants attentifs, expliquant que le dépistage du cancer du sein n'est pas synonyme de maladie... Il permet d'améliorer les chances de guérison.



De gauche à droite :
Hélène Duwillard - Carmen Ortu - Florence Furcy
Nicola Zayonnet, et les enfants des TAP

EDITO

Ce numéro est le dernier de cette année 2015, en 18 mois de mandat, notre équipe s'est investie dans de nombreux domaines afin de préserver, faciliter et améliorer votre cadre de vie.

Sans être exhaustive, et comme promis lors du précédent Arbu Info, je voudrais rappeler le travail que mes colistiers et moi-même avons effectué :

- Ecole :**
 - Restauration d'un appartement dédié au bureau de la directrice et aménagement du rez-de-chaussée
 - Pose de résine au sol dans le hall
 - Mise en place des nouveaux rythmes scolaires y compris toutes les activités proposées
- Maternelle :**
 - Mise en place de tapis « puzzle » au sol
 - Installation de toilettes au rez-de-chaussée
 - Changement de la porte d'issue de secours
- Appartement :**
 - Remise à neuf d'une fenêtre et de deux portes fenêtres
- Route :**
 - Mise en place de dispositif de ralentissement et de sécurisation par panneaux ; feux clignotants (école)...
 - Suite aux intempéries, aménagement du Hameau du « Péryl » (cunette et busage)
 - Au hameau du « Magnin » modification du carrefour des « Bruyères » et repositionnement du panneau
 - Route du « Fresnay » : enrochement et recalibrage du fossé (regard)
 - 7 panneaux « ralentissez enfants »
- Eglise :**
 - Traitement préventif et curatif des bois et charpente (porche, tribune, clocher, plafond)
 - Sablage des pierres d'angles
 - Installation d'un dispositif d'économie d'eau sur le bassin
 - Reprise des inscriptions du Monument aux Morts
- Cimetière :**
 - Goudronnage des allées
 - Installation de deux points d'eau supplémentaires
- Terrain de sport :**
 - Repositionnement de la clôture
- Mairie :**
 - Rénovation de la passerelle d'accès
 - Marquage au sol de deux emplacements réservés « mairie »
- Travaux en cours :**
 - Mise en place de filets pare ballons sur le terrain de sport
 - Modernisation de l'éclairage public (reste 20%)
 - Sablage et traitement des façades du chalet des Bornes
 - Deuxième tranche des travaux sur la route du « Fresnay »
 - Refonte du site internet
 - Elaboration du PLU
- Travaux à venir :**
 - Marquage et sécurisation du hameau du « Souget »
 - Amélioration accessibilité de la voie au hameau du « Vernay »
 - Groupe scolaire : élaboration du projet sur l'emplacement retenu
 - Mur du cimetière : réfection du mur ouest
 - Restauration du caveau municipal

Ont également été entrepris, des investissements afin d'optimiser le travail des services techniques, l'évolution vers l'école numérique par l'achat de matériel informatique sans oublier les tâches courantes d'entretien de notre commune.

Ainsi mon équipe et moi-même espérons répondre à vos attentes et restons à votre écoute.
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Elaboration du plan local d'urbanisme (PLU)

REUNION PUBLIQUE N°1

MARDI 3 NOVEMBRE 2015 A 20 HEURES

Dans notre précédent bulletin d'informations, nous vous informions du lancement de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme de notre commune.

Les études ont commencé avec notamment plusieurs visites de terrain du Bureau d'études dont une journée avec de nombreux membres de l'équipe municipale.

Le diagnostic du territoire a été réalisé et présenté à la commission PLU le 29 septembre 2015.

Afin de procéder à la concertation publique le plus en amont possible de la procédure, nous vous informons **qu'une première Réunion Publique se tiendra le Mardi 3 novembre 2015 à 20 heures à la salle des fêtes.**

Cette réunion publique permettra de faire le point d'une part sur le contenu et la procédure de PLU et d'autre part de présenter les premiers grands enjeux issus du diagnostic du territoire, pour l'avenir d'ARBUSIGNY.

Elections régionales



Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller régional, des élections régionales sont organisées les 6 et 13 décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.

Pièce d'identité obligatoire le jour du vote.

Plantation école Horticole de Bonne



Des élèves de la Maison Familiale et Rurale de Bonne fleurissent la commune

Six jeunes en formation productions horticoles à la MFR ont mis en place les plantes à floraison estivales dans le centre d'Arbusigny. Un chantier qui leur a permis de mettre en situation les plantes produites dans leur entreprise de stage tout au long de l'année scolaire.

Délégation du conseil communautaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALEVE
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER

Envoyé en préfecture le 08/07/2015

Reçu en préfecture le 08/07/2015

Affiché le

SLO

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 24 JUIN 2015

7400583-20150624-0201504040-DE

Délégation n°2015 04 040

L'an deux mil quinze et le 24 du mois de juin, à 19h30, le Conseil de la Communauté de Communes Arve et Salève, convoqué par le Président, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'ARBUSIGNY

Date de Convocation : 16/06/2015

Conseillers en exercice : 32

Quorum : 17

Conseillers titulaires présents : 25

Votants : 28 - Procurations : 3

Présents : MMES Régine REMILLON, Denise FERNANDES, Fabienne CONTAT, Patricia DEAGE, Nathalie ARRAMBOURG, Sylvie ROSSET, Elodie RENOULET, Aline MIZZI, Nadine PERINET, - MM. Sébastien JAVOQUES, Fabrice PERNET, Yves JACQUEMOUD, Pascal BRIFFOD, Jean-Claude DUPONT, Roland LAVERRIERE, Louis FAVRE, Jean-François CICLET, Pierre MONATERI, Daniel BARBIER, André PUGIN, Philippe MAUME (arrivé à 19h50), Patrice DOMPMARTIN, Jean-Louis COCHARD, Bruno PASTOR, Esther VACHOUX, Isabelle PAYAN,

Procurations : Claire MATTHEY a donné procuration à Philippe MAUME, Julia LAHURE a donné procuration à Fabrice PERNET, Olivier VENTURINI a donné procuration à Bruno PASTOR

Excusés : Julia LAHURE, Denise LEJEUNE, Claire MATTHEY, Cyril PELLEVAL, Isabelle ROGUET, Olivier VENTURINI,

Secrétaire de Séance: Yves JACQUEMOUD

OBJET : Aménagement / SCoT – Approbation du Bilan

« Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine. » Le Schéma de Cohérence Territoriale Arve et Salève a été approuvé le 17 juin 2009 par le Conseil communautaire dans le cadre de la délibération 41/09. Il comporte un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et un Document d'Orientations Générales (DOG). Celui-ci regroupe 4 grandes orientations :

- Orientation n°1 : organisation générale de l'espace et de la mobilité
- Orientation n°2 : développement économique à l'échelle du territoire
- Orientation n°3 : protection des espaces et des sites naturels ou urbains
- Orientation n°4 : grands équilibres à garantir

Selon l'article L122-13 du code de l'urbanisme, « l'établissement public prévu à l'article L. 122-4 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales ».

L'analyse des résultats de l'application du SCoT Arve et Salève est donc décomposé en cinq parties :

- Environnement
- Transports et déplacements
- Consommation d'espace
- Implantations commerciales
- Société

Ces cinq axes permettent d'analyser l'ensemble des prescriptions contenues dans le document qui sont ainsi réparties par thématiques et non par orientation et conservent leurs intitulés d'origine. L'objectif de ce bilan est d'évaluer l'application de ce document, d'une part à travers les Documents d'Urbanisme Locaux et, d'autre part, dans la réalité du territoire. Ainsi, il est possible d'évaluer la pertinence du SCoT par rapport aux enjeux actuels du territoire et donc la nécessité de le réviser.

ENVIRONNEMENT

Ce thème regroupe les orientations :

- 3a – Préserver et valoriser les sites et les paysages ainsi que l'orientation
- 3b- Gérer durablement les ressources naturelles.

Le SCoT de la communauté de communes Arve et Salève étant un SCoT conforme aux exigences de la loi n° 2000-1208 en date du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, les considérations environnementales sont particulièrement présentes. Ainsi, les protections réglementaires et inventaires et protections diverses sont bien intégrées dans les documents d'urbanisme.

Délibération du conseil communautaire

Les éléments bâtis ainsi que la ressource en eau sont également bien protégés sur le territoire. Par contre, d'autres points sont à améliorer. La protection de la nature « ordinaire », par exemple, pourrait être renforcée dans les documents communaux. Les contraintes sur les constructions actuelles pourraient également être renforcées afin de favoriser la cohérence avec le bâti ancien. De plus, un Schéma communautaire des eaux pluviales n'a pas été réalisé et une démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme n'a pas été suivie pour tous les nouveaux bâtiments communaux. Enfin, des thèmes tels que les plantes invasives, la qualité de l'air et les énergies n'étaient pas présents dans le SCoT et devront y être intégrés.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Ce thème regroupe les orientations :

- 2b - Promouvoir les activités au cœur des lieux de vie
- 1f - Assurer la cohérence entre l'organisation spatiale et les déplacements.

Cette thématique est au cœur des enjeux liés au développement récent du territoire et fait donc l'objet de projets et d'actions spécifiques. Par exemple, la création du SM4CC et le développement d'initiatives annexes à la voiture individuelles sont positifs. Le développement des transports en commun ainsi initié est donc à encourager. Par contre, les mobilités douces et les conditions de circulations piétonnes sur le territoire peuvent encore être améliorées. Enfin, le transport des marchandises était un point non traité dans le SCoT qui pourrait faire l'objet d'une attention spécifique.

CONSOMMATION D'ESPACE

Ce thème regroupe les orientations :

- 4c - Assurer les équilibres entre les espaces
- 2a - Sécuriser l'activité agricole
- 1a - Privilégier le recentrage de l'urbanisation
- 1e - Prévoir l'implantation des grands équipements

Considérant l'augmentation démographique connue par le territoire dans les 20 dernières années (+ 100% pour certaines communes), cette thématique regroupe de nombreux enjeux et apparaît donc à plusieurs reprises dans le SCoT. Cette prise en compte dans le document d'origine explique, en partie, une application pertinente ensuite. Ainsi, les objectifs de consommation d'espaces naturels et agricoles ont tous été respectés par les communes. La protection des sites et fonctionnalités agricoles a également été assurée. De plus, les documents d'urbanisme locaux ont pris les mesures nécessaires à l'installation de nouveaux équipements mais aussi des mesures telles que l'inscription d'une orientation d'aménagement et la non création de nouveau hameau. Cependant, l'évaluation tous les trois de la consommation d'espace telle que demandée dans le SCoT n'a pas été réalisée. La diversification de l'activité des exploitations agricoles et la définition précise de l'enveloppe urbaine peuvent également être améliorés. Enfin, il pourrait être nécessaire de prévoir de nouveaux équipements communautaires.

IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Ce thème regroupe les orientations :

- 1c - Maitriser et encadre l'implantation des activités économiques
- 1d - Assurer la cohérence avec le Schéma Commercial
- 2c - Promouvoir un tourisme dynamisé, structuré et intégré
- 1b - Promouvoir la diversité et la mixité des fonctions

Dans le bilan, sous le terme « implantations commerciales » sont regroupés tous les enjeux liés au développement économique sur le territoire. Celui-ci est positif sur le territoire notamment du fait d'éléments positifs tirés du SCoT tels que le développement d'une Zone d'Activité Intercommunale et l'accompagnement à l'implantation des entreprises en zone d'activité. La cohérence avec le Schéma Commercial du Genevois Haut-savoyard a été assurée et a certainement encouragé le développement du commerce de proximité. Concernant les zones d'activité, des progrès peuvent être réalisés quant à leur gestion et à l'optimisation de l'espace. De plus, le développement des sports et loisirs de plein-air peut être fortement renforcé. Enfin, du fait des évolutions réglementaires, des éléments complémentaires concernant l'implantation et le développement des activités économiques et commerciales pourront être ajoutés afin d'assurer un développement cohérent du territoire.

SOCIÉTÉ

Ce thème regroupe les orientations :

- 4a - Prendre en compte les risques et nuisances de toutes natures
- 4b - Assurer les équilibres sociaux

Ces deux objectifs ne pouvant s'intégrer de façon cohérente dans les autres parties du document font l'objet de cette section particulière. On constate que la prise en compte des risques et nuisances est intégrée sur le territoire. Les objectifs collectifs de réalisation de logements locatifs sociaux sont également atteints. Les objectifs individuels des communes peuvent être améliorés tout comme la répartition des logements neufs sur le territoire.

Délibération du conseil communautaire

Les typologies des logements construits ne correspondent pas non plus, aux objectifs fixés par le SCoT. Les objectifs du PLH n°2 seront également à intégrer au document.

plus, aux objectifs fixés
document

Affiché le 08/07/2015

201504040-DE

LES EVOLUTIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

La loi grenelle 2 du 12 juillet 2010 puis la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014 ont modifié profondément l'économie générale des Schémas de Cohérence Territoriaux. Que ce soit à travers des éléments de forme ou des éléments de fonds, le prochain SCoT Arve et Salève sera très différent du SCoT actuel. Parmi les changements majeurs, la notion de SCoT « intégrateur » est à souligner et implique une redéfinition complète du SCoT de la Communauté de Communes Arve et Salève.

CONCLUSION

Le bilan de l'application du SCoT fait ressortir une parfaite application de plusieurs préconisations. Par exemple, la prise en compte des protections réglementaires de l'environnement et de la biodiversité est bien intégrée. Les objectifs de réalisation de logements locatifs sociaux, conformes à ceux du Programme Local de l'Habitat ont également été atteints. De plus, la protection de la ressource en eau et celle du patrimoine bâti sont conformes aux objectifs.

Pour autant, la plupart des préconisations n'ont été suivies que partiellement. Tout d'abord, la majorité des huit communes membres n'ont pas mis leur document d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT dans le délai de trois ans imparti. Il existe un décalage entre les objectifs poursuivis et la mise en œuvre concrète des préconisations du SCoT. Par exemple, aucun schéma communautaire des eaux pluviales n'existe sur le territoire. L'Approche Environnementale de l'Urbanisme n'a également pas été mise en œuvre pour les bâtiments publics. D'autres éléments sont à améliorer tels que le développement des loisirs et sports de plein-air et la répartition de la production de logements entre les communes.

Enfin, le SCoT ayant été approuvé en 2009, certaines de ces préconisations méritent d'être actualisées ou renforcées du fait de l'évolution des enjeux sur le territoire. Ainsi, le schéma commercial du genevois français n'existe plus et ne peut donc plus faire référence. Les équipements intercommunaux proposés ont été réalisés en grande partie, les objectifs et préconisations doivent donc être actualisés. Enfin, la protection des espaces agricoles et naturels et la diminution de l'étalement urbain devront être renforcés pour correspondre aux enjeux et exigences actuels. Dans la même logique, le SCoT, pour être complet, devra prendre en compte les plantes invasives, la qualité de l'air et la problématique de l'énergie. Enfin, les éléments de développement économique et commercial ayant fortement évolués, ils devront également être mis à jour et même renforcés dans le prochain SCoT.

Ainsi, la révision du SCoT se dessine comme un élément fort pour répondre aux besoins actuels et surtout futurs du territoire.

Vu l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2000, fixant le périmètre du S.CO.T.

Vu la délibération 41/09 du Conseil Communautaire du 17 juin 2009, approuvant le SCoT de la Communauté de Communes Arve et Salève ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L122-13 ;

Vu l'article 17-VIII de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » ;

Vu le projet de bilan du SCoT transmis aux membres du Conseil Communautaire, préalablement à la séance,

Au vu des échanges et des débats intervenus en séance,

Le Conseil Communautaire, ayant pris connaissance du bilan du S.CO.T., après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** l'analyse des résultats de l'application du SCoT de la communauté de communes Arve et Salève présentée,
- **ACCEPTE** les conclusions de ce bilan tel qu'il est annexé à la présente délibération et reconnaît la nécessité d'une révision intégrale du Schéma de Cohérence Territoriale de la communauté de communes Arve et Salève,
- **CHARGE** Monsieur le président de l'exécution de cette présente délibération, de toutes les formalités nécessaires

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour ampliation conforme,
**Le Président de la Communauté
de Communes Arve et Salève**
Louis FAVRE

Certifié exécutoire
Envoi en Sous-Préfecture, le
Publié ou notifié, le



foyer

Le Foyer Rural d'Arbusigny organise un cycle de Café-débats autour de la science, du cerveau et de l'esprit critique : Les Cafés-DéfiSciences.

Mélange d'expériences amusantes, de mini-conférences et de débats, agrémentés de pâtisseries et boissons, ils vont aborder différents thèmes du fonctionnement de l'esprit : les sens, la mémoire, le raisonnement, les influences,...

Le premier Café DéfiSciences a eu lieu le jeudi 1^{er} octobre, et a été consacré aux sens.

Le nombre de place étant limité, nous vous conseillons de réserver vos places, directement sur le site DéfiSciences.

Luc Rodet

DEFI SCIENCES

Expériences amusantes

Pâtisseries et Boissons

Science, Cerveau et Esprit Critique

Echanges

Jeudis à 20h30

Chalet des Bornes, Arbusigny

- 1) Les sens => 1er octobre
- 2) La vue => 12 novembre
- 3) La mémoire => 26 novembre
- 4) Un peu de logique => 17 décembre
- 5) Les coïncidences => 7 janvier
- 6) Les influences sociales => 4 février
- 7) Rôles sociaux et stéréotypes => 3 mars
- 8) Esprit critique : les médias => 24 mars
- 9) Esprit critique : les médecines parallèles => 21 avril
- 10) Esprit critique : les énergies => 19 mai

Tarif normal : 6 €
 Tarif adhérent Foyer Rural : 4€
 (Adhésion : 10 €)

Informations : www.foyer-arbusigny.fr



foyer



ARTbusigny 5^{ème} édition

Fidèle au rendez-vous, notre salon artistique annuel ARTbusigny, s'est déroulé le week-end du 26 et 27 septembre 2015, à la salle des associations.

Comme à leur habitude, le Foyer Rural et la mairie ont tout mis en œuvre pour que cet évènement soit une réussite, et que les créations exposées par les talentueux artistes soient présentées au public dans les meilleures conditions. Remercions-les pour cela, ainsi que la poignée de bénévoles, de leur aide précieuse et chaleureuse.

Cette édition 2015 était placée sous le signe de la bande dessinée et de la mise en valeur du patrimoine local.

En effet, les ruines du moulin de « Chez Coquet » ont été mises en valeur par un travail important des jeunes du cours de peinture, qui, à partir de ce lieu, ont imaginé une planche de BD. Ils l'ont créé dans son intégralité : scénario, personnages, « story board », etc... Chaque enfant s'est inspiré des ruines du moulin, a imaginé une histoire, relatant les raisons pour lesquelles il était aujourd'hui en ruine. Puis, ont créé les personnages, ont ébauché la mise en place de la planche pour terminer par sa réalisation.

Les 12 planches réalisées ont été exposées dans la salle, mais surtout, elles ont été regroupées dans un ouvrage : « LE MOULIN », préfacé par Roland Excoffier, qui a été officiellement offert aux jeunes créateurs le soir du vernissage.



Le public a pu apprécier, et acquérir ce recueil, tout en admirant l'ensemble du travail réalisé tout au long de l'année par les élèves enfants et adultes.

Plusieurs artistes de la région ont également présenté leurs créations : photographies, sculptures, peintures, peinture sur porcelaine, vitraux, peintures (huiles, acryliques, aquarelles), pastels.

Soit une cinquantaine d'œuvres, originales et éclectiques, figuratives ou abstraites, qui ont ravi les pupilles de nos fidèles visiteurs, et qui nous l'espérons, vérifierons cette citation : « Une œuvre d'art existe en tant que telle à partir du moment où elle est regardée ».



Clôture de la saison de théâtre 2014-2015 - 30 mai 2015



“Les Rescapés”

Une création de “La COOL COMPAGNIE” et une aventure qui se termine bien... !

... Et en seconde partie :

Quand la science devient un jeu.

Réminiscence ou découverte

C'était promis... Voici la première proposition de la saison de la section

« Recueil de mémoire et patrimoine » du Foyer.

Dimanche 8 novembre à 14 h 30, salle des associations et de projection.

Première partie :



« Les Boîtes aux Lettres Enchantées » de Joëlle.

Joëlle Novel fut une dizaine d'années notre factrice. C'est aussi une grande voyageuse. Au cours de ses tournées et de ses voyages, avec son appareil photo, elle a « capturé » une variété de boîtes aux lettres insolites, humoristiques et artistiques.

C'est par un montage en musique qu'elle nous les montrera, accompagnée de sa complice de réalisation, Marie-françoise.



Seconde partie :

« Naissance, vie et métamorphoses de la Poste d'Arbusigny »

Entre sérieux de la recherche et pittoresque d'un temps révolu, la présentation illustrée d'un « service public de proximité » oublié ou inconnu. Par R. Excoffier.



Troisième partie :



« Une kermesse à Arbusigny dans les années 50 ».

Pour ceux qui ont regretté d'avoir manqué les deux premières projections, on reverra une séquence des films de l'abbé Guyot, ancien curé du Sappey. Une galerie de portraits savoureuse.

R.Excoffier.

Entrée libre.



Ass Mat d'Arbu

L'Association des Assistantes Maternelles d'Arbusigny ASS MAT D'ARBU s'est réunie 10 fois dans la salle des associations depuis sa création pour proposer des animations et activités d'éveil à destination des enfants accueillis.

En moyenne une dizaine d'enfants s'est retrouvée pour créer des liens et partager des moments de convivialité, le tout dans une bonne ambiance.

Le cadre dépasse notre espérance puisqu'au-delà de la socialisation les enfants s'entendent bien et prennent plaisir à se retrouver à chaque séance.

Coté éveil nous avons pu proposer des chants, comptines, danses, des temps de lecture, des exercices de motricité avec des arceaux, des briques de motricité, des cônes, des échasses.

Les enfants ont testé des galipettes sur tapis, des sensations sur un gros ballon de gymnastique, et roulé sur des petits camions dans la cour extérieure clôturée de la salle.

Des jeux de construction, des puzzles, des dessins, des imitations de cris et déplacement d'animaux ont également fait partie du programme.

Un éveil musical a clôturé les séances avant l'été ainsi qu'un pique-nique collectif sur le gazon devant la salle.

D'autres projets sont en étude, qui se concrétiseront selon les possibilités de financement de l'association.

Contact : Céline Vallverdu Présidente : 04 50 85 03 09
Sandrine Lerivray Secrétaire : 04 50 94 56 45

L'association proposera à l'occasion de la journée Nationale des Assistantes Maternelles une réunion d'information à destination des futurs parents en recherche d'un mode de garde. Elle aura lieu le 20 Novembre 2015 à la salle des associations de 18h à 20h30.



Lou Ptiou Golus

Infos de rentrée

Pour faciliter nos échanges en vue d'une meilleure prise en charge de vos enfants, nous vous informons qu'un seul numéro de téléphone vous permet désormais de nous contacter à la fois pour la cantine et la garderie :



Hélène au 07 87 35 95 09



Pour toute commande supplémentaire de repas ou annulation, nous vous rappelons qu'il convient de nous prévenir le jeudi de la semaine précédente.

Une annulation de dernière minute (pour cause de maladie ou absence des enseignantes) pourra aussi se faire le matin même avant 7h00.

En ce début d'automne, nous vous conseillons d'habiller vos enfants suffisamment chaudement, afin que les temps de garde et de repas se passent le plus confortablement possible pour tous !

Nous vous informons dès à présent que l'association mènera différentes actions tout au long de l'année afin de maintenir des tarifs accessibles à toutes les familles. La vente de foie gras et saumon fumé sera à nouveau proposée au prochain marché de Noël. Les produits pourront cette fois-ci être goûtés sur place.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Le bureau de l'association Lou Ptiou Golus

Présidente : Mélanie Vachoux

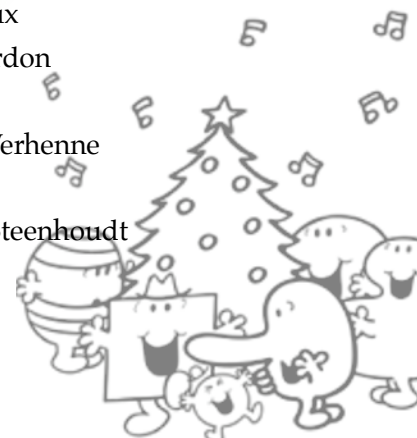
Vice-Présidente : Sandra Verdon

Trésorier : Stéphane Ortu

Trésorier adjoint : Yannick Verhenne

Secrétaire : Sébastien Lévy

Secrétaire adjoint : Marion Steenhoudt



APE

La « kermesse des enfants de l'école »

Pour conclure les nombreuses manifestations de l'année scolaire 2014-2015, l'APE avait invité tous les enfants de l'école à la traditionnelle kermesse de fin d'année. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 26 juin en fin de journée à la salle des fêtes. De nombreux jeux étaient proposés aux enfants : pêche aux canards, casse-boîtes, course de sac, etc...

Un apéritif offert par la municipalité aux parents, aux enseignants et aux enfants a précédé le buffet canadien, et c'est autour d'un buffet copieux et varié que la soirée s'est poursuivie, dans une ambiance conviviale.

Merci à l'ensemble des personnes qui participent aux manifestations de l'APE.



Ce vendredi 9 octobre, l'APE a tenu son Assemblée Générale, rassemblant une trentaine de participants.

Après une brève présentation de l'association et de ses membres actifs, Gwenaëlle CONDEVAUX la présidente a donné un bilan globalement positif des activités de l'année 2014-2015. Malgré des recettes en baisse sur la plupart des manifestations, l'immense succès du concert J.J Goldman du groupe « Là-Bas » va donc permettre de proposer une enveloppe conséquente à l'équipe enseignante pour financer les projets de l'année scolaire 2015-2016.

Comme toujours et depuis plusieurs années déjà, l'APE invite vivement tous les parents qui le souhaitent à devenir membres actifs de l'association pour pouvoir continuer à proposer autant de manifestations et de ce fait récolter un maximum d'argent pour financer les projets pédagogiques des enfants scolarisés à Arbusigny.

Cinq nouveaux membres vont d'ores et déjà rejoindre la dizaine de parents qui forme l'APE. Bienvenue à eux.

L'Association a remercié tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre aux activités ainsi que la municipalité pour la subvention extraordinaire qui a aidé à financer le voyage scolaire des CE2-CM1-CM2 en mai 2015,

Enfin, tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié et à déguster les gâteaux préparés par les membres de l'APE.

Marjorie Duverney-Boisier



Diplôme



Fin juin, 14 élèves de CM2 ont profité de leurs derniers moments d'écoliers à l'école d'Arbusigny.

Comme à l'accoutumée la municipalité a souhaité encourager les futurs collégiens dans le tout nouveau parcours qui s'annonce à eux. Ainsi Madame Duverney-Boisier et Monsieur Moreau, membres de la commission scolaire, ont distribué à chacun d'entre eux un dictionnaire, très utile pour leurs recherches et devoirs.

Les enseignantes leur ont également souhaité bon parcours et ce fût également l'occasion pour elles de leur remettre leur diplôme de « sécurité routière » et du « savoir secourir », sous les applaudissements de leurs camarades de CM1.

Nous leur souhaitons une bonne année de 6ème !

Rentrée des classes

Un rituel immuable : la rentrée scolaire s'est déroulée en ce mois de septembre à l'école d'Arbusigny.

121 enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école autour de l'équipe enseignante, qui compte 2 nouvelles institutrices.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les enfants de la commune.

Vincent Moreau



Classe GS-CP Nathalie Dupenloup - Céline Vervoux

Arbozni

Pour faire écho au rassemblement international du franco-provençal et du patois, Arbusigny tout comme l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Arve et Salève a apposé aux panneaux d'entrées du village son nom en patois local.

De plus, les enfants des TAP qui l'an passé avait choisi d'apprendre le patois avec Régis à Coquet d'Arbozni, ont eu le privilège de participer au spectacle de cette fête internationale du patois devant pas moins de 400 personnes.

Bravo aux enfants et à leur « régent ».

Marjorie
Duverney-Boisier



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



25 enfants ont participé aux cours de zumba dispensés par Valentine, notre souriante intervenante.

Le Jardin des TAP



Lors de la dernière période des TAP, les enfants ont créé un jardin potager dans le terrain mis à disposition par la mairie.

Ils ont semé, planté et dégusté leurs légumes et herbes aromatiques.

Ils ont également fabriqué des tourniquets et un épouvantail avec du matériel de récupération.

Nous remercions Aurélie et Tim qui ont, tous les soirs, arrosé le jardin.

Monsieur Gazon réalisé par les Petites et moyennes sections des Tap.



Les animatrices,

Akima, Anne, Carmen et Marie-Claude

Compte-rendus des conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} JUIN 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés: Mr. Marc BLETEAU (pouvoir à Mme Régine REMILLON) - Mr. Laurent DELIEUTRAZ (pouvoir à Mr. Jean BOCHET)

Public : 3 personnes

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 mai 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Madame Le Maire expose à l'assemblée le contenu de la délibération ayant pour objet l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la définition des modalités de concertation. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette délibération. Une information à la population paraîtra dans l'Arbu Info de Juin 2015.

3) Projet d'épicerie : Lecture faite du courrier de Mme Rasolfo et Mr Grassone qui souhaitent une subvention pour leur projet. Aucune subvention ne peut être accordée pour leur projet (en effet les fonds publics ne servent pas à l'attribution de subvention aux privés).

4) Questions / informations / interventions diverses
Changement de fenêtres : appartement et bureau direction école par l'entreprise CV Charpente coût : 5.322,19 € TTC.

Acquisition tondeuse Etablissement Vaudaux : 1800,00 € TTC

Vandalisme : W.C. publics cassés (devis Loncan : 454,00 € TTC). En attente de devis pour des toilettes « turques » (fermeture de ces W.C. jusqu'à réparation).

Suite à la demande du FN74 concernant la réservation d'une salle communale pour organiser leur réunion mensuelle départementale et convier leurs électeurs ; après discussion, à l'unanimité le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à leur demande. L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions, assemblées ou manifestations

(Syndicat des Usses/SMECRU - Commission Fleurissement de la commune - CCAS - Commission communication)

Feux d'artifice du 14 Juillet : budget communal de 3.700 €.

3 juin à 19 heures : Réunion de hameaux Vernay-Dessous/La Magne/Chez Boget/Chez Pérou

6 et 7 juin : Salon des vins « Le vin dépasse les Bornes »

10 juin à 14 h 30 : Réunion des élus avec le CAUE concernant le projet du groupe scolaire

13 juin : sortie des aînés à Manigod

18 juin à 19 h 30 Arbusigny : Formation plantes invasives pour les élus et grand public

20 juin : rallye des Bornes, route fermée de 9 h 00 à 17 h 15 dans le sens « Les Chavannes - Le Vernay - Chef-Lieu » les riverains en seront informés.

27 juin : journée des Marais à l'étang de Mouille Marin à Menthonnex en Bornes

30 juin : Ciné plein air

Containers des ordures ménagères au Souget : un camion d'artisan a déchargé des gravats, recherche du propriétaire du véhicule...

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance, Marie BAUD
Maire, Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mme Marylène DAIGUEMORTE - Mr. Jean BOCHET (pouvoir à Mme Sylvia DUSONCHET) - Mr. Laurent DELIEUTRAZ.

Public : 2 personnes

1) Intervention de Mme Pauline BUTTIN, chargée de mission à la Communauté de Communes Arve et Salève concernant le schéma de mutualisation des services entre

Compte-rendus des conseils municipaux

les services de la Communauté de communes et ceux des 8 communes membres. Sont présentés le contexte, les enjeux, la procédure, les objectifs, le diagnostic (états des lieux) et le calendrier car ce schéma doit être établi avant le 31 Décembre 2015 selon l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1er Juin 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Projet d'agglomération sur la route départementale n° 278 (Le Magnin) :

Mme Le Maire présente le projet qui consiste à fixer les limites de l'agglomération de Chez Le Magnin afin de limiter la vitesse à 50 km/h puis à 70km/h sur la portion moins urbanisée. Le projet a été exposé aux riverains lors de la réunion de hameau du Magnin le 23 juin dernier. Ce projet est validé par le conseil municipal.

4) Suite à la forte mobilisation des élus hauts-savoyards contre la baisse des dotations ; l'association départementale des maires reste pleinement mobilisée sur la question et invite chaque conseil municipal à ne pas baisser la garde en votant une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. A l'unanimité le conseil municipal approuve et vote pour cette motion.

5) Le conseil municipal approuve la modification, à intervenir au 01/01/2016, des statuts du Syndicat des Eaux des rocailles et de Bellecombe portant sur l'adhésion de la commune de Bogève aux compétences « Assainissement Collectif » et « Assainissement Non Collectif » du S.R.B.

6) Questions / informations / interventions diverses :
Le 3 Juin, Réunion de hameau au Vernay-Dessous : Utilisation de la voie communale du Pré Derrière à double sens avec aménagement du carrefour et ajout d'une borne incendie pour ce quartier.

Le 28 Juillet : Réunion du hameau au Péryl

Affaires scolaires :

Le 5 Juin : 3^{ème} conseil d'école avec bilan des activités, prévision des effectifs pour le rentrée 2015 (122 enfants

« attendus »). Mmes Boisier et Granier, représentantes de la municipalité, ont communiqué le budget « écoles » soit 32 149 € (2014) et 26 161 € (prévisions 2015).

Sieste anticipée : le 11 Juin, réunion/bilan en mairie en présence des protagonistes (corps enseignant et association cantine-garderie) concernant la mise en place de la sieste anticipée, hors temps scolaire, a été complexe et les bénéfiques ne sont pas significativement démontrés cela reste du « cas par cas ». L'association Lou Ptiou Golus doit se prononcer auprès de Mme La Directrice sur la pérennité de cette mesure à la prochaine rentrée.

Le 3 Juillet : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2, ce fut l'occasion de féliciter les enfants et leur souhaiter une bonne rentrée au collège. Durant cette cérémonie, les enseignantes ont également remis les diplômes de « Sécurité routière » et de « Savoir porter secours ».

Le 3 Juillet : Spectacle des NAP dans une très bonne ambiance, en présence de nombreux parents et enfants qui se sont dits satisfaits des activités proposées durant l'année écoulée. Mr. Moreau, adjoint aux affaires scolaires, rappelle le coût du dispositif pour l'année scolaire 2014/2015 : 22 000 € à la charge de la commune. Futur groupe scolaire : le projet d'implantation se fera dans le secteur communal situé en contre-bas de la salle des fêtes. La municipalité est en attente d'un chiffrage pour consolider l'avant-projet.

Suite à la demande de la fanfare du 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins concernant un don pour un flochage complet de leur car, le conseil ne souhaite pas donner suite à cette demande.

Actuellement ont lieu au Chef-Lieu les travaux ERDF pour le raccordement de la Fruitière des Bornes au transformateur électrique (du 6 au 31 Juillet).

Réparation WC public : le conseil opte pour l'installation d'un WC en inox, solution plus robuste pour un montant de 1 613 € TTC - Entreprise LONGAN.

Pour info. : En vue de la création d'une installation d'élevages de porcs située sur le territoire de la commune d'EVIRES, une enquête publique aura lieu du 31 Août 2015 au 3 Octobre 2015 en mairie d'Evires.

Compte-rendus des conseils municipaux

P.L.U. : Visite de la commune avec prise de vues par le cabinet d'architecte/urbaniste.

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions, assemblées ou manifestations (ASTERS/journée des marais - Plantes invasives - AG de l'ADIL - A.G. Communauté de communes Arve et Salève - AG. De l'ADMR - La sortie des Aînés à Manigod - Arbu Festif (bénéfice environ 1300€ à partager entre les 2 associations qui ont activement participé (moto-club et cantine/garderie).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R 121-9

Secrétaire de séance, Vincent MOREAU
Maire, Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSOUCHET

Absent excusé : Mr. Jacky DURET (pouvoir à Mr. Marc BLETEAU)

Public : 1 personne

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 Juillet 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis septembre 2014, sur proposition de Mme Le Maire, le conseil municipal décide de créer 2 emplois d'adjoint technique et 1 emploi d'animation ; tous à temps non complet.

3) Le conseil municipal accepte de conclure une convention avec le CAUE pour la mission d'un économiste de la construction afin qu'il puisse réaliser une estimation financière réaliste pour le projet du groupe scolaire. Coût de la mission 1 612,80 € TTC.

4) Afin de terminer la rénovation des 6 armoires et des 13 luminaires à traiter pour une économie d'énergie sur l'éclairage public prévisionnelle supérieure à 30 % ; le conseil municipal a accepté que le SYANE intervienne pour une participation communale de 30 900 € TTC + 1 500 € frais généraux et une participation du Syane de 21 500 € TTC.

5) Suite à une demande de remise en accessibilité d'une partie du chemin rural dit « de Vers Les Granges » en direction de la Plagne, en lacune depuis plusieurs années, le conseil municipal a décidé de ne pas prendre en charge les frais de réouverture de ce chemin inutilisé depuis longtemps et désormais inutilisable du fait de la présence d'arbustes qui peuvent être aussi bien sur l'assise dudit chemin que sur la propriété des riverains !!

Mme Le Maire précise qu'il n'existe pas d'obligation générale et absolue d'entretien des chemins ruraux pour les communes. Chaque demande de réouverture de chemin rural sera examinée cas par cas.

6) Le conseil municipal a :

- Accepté le devis de l'entreprise Maulet d'un montant de 4 291 € TTC pour des travaux d'entretien (curage fossé, création regard..) sur la route du Fresnay au Biossy au niveau de l'entrée de Mr. Dupanloup Nicolas, qui s'est aussi engagé à effectuer des travaux « de son côté ».

- Accepté le devis de l'entreprise MC Espaces Verts d'un montant de 7 326 € TTC pour la reprise de la clôture du terrain de jeux.

- Accepté l'installation de filet pare-balls par l'entreprise Créa Clôtures pour un montant de 6 489,60 € TTC.

- Accepté les travaux effectués par Mr. Monnet (Auxime) concernant la remise en état des caractères sur le monument aux morts pour un montant de 1 792,50 € (exonération TVA).

- Suite à l'expertise effectuée sur le clocher pour déterminer les causes des morceaux de corniche qui tombent et occasionnent un danger certain pour les passants, le conseil accepte le devis de l'entreprise AANGS d'un montant de 10 457,32 € TTC pour supprimer la peinture « grise » semi-épaisse sur les pierres d'angles, cordons en pierre et encadrements d'ouvertures, tablettes, par sablage.

Compte-rendus des conseils municipaux

7) Questions / informations / interventions diverses :
Concernant le dossier « Porcherie : installation classée pour la protection de l'environnement », Mr. Peguet, Président de la coopérative agricole les Fruitières des Bornes et Mr. Fontanel, rédacteur du dossier de l'enquête publique ont rencontré les élus en mairie pour répondre à leurs questions et afin de pouvoir émettre un avis sur ce dossier lors du conseil d'Octobre. La visite d'une porcherie identique près de Lyon est organisée pour le 25 Septembre prochain et à la demande de Mme Granier, une réunion est programmée entre élus pour étudier ce dossier « complexe et sensible » pour l'environnement...

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions : séminaire Communauté de communes Arve et Salève (réflexion sur la mutualisation, le regroupement de communes... la Loi Notre..) ; bilan rentrée des classes : 121 élèves, travaux effectués : résine hall d'entrée , isolation des W.C. école maternelle, organisation repas entre élus, enseignants et employés communaux le vendredi 28 Août.

La société Proximark est intervenue pour le marquage des passages piétons, du rond-point et des deux places « réservé mairie » en effet emplacements destinés à toute personne qui se rend dans les services de la Mairie.

Dates à retenir :

08/09/2015 : réunion lieu-dit « Perravex/Le Parc »

12 & 13/09/15 : Fête du Patois à Reignier

19/09/15 : Inauguration « Les couloirs de la nuit » maison du Salève

25/09/15 : Vernissage à 19h. et exposition de peinture Art-busigny les 26 et 27 Septembre.

26 & 27/09/15 : Portes ouvertes bienvenue à la ferme.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance, Marylène DAIGUEMORTE
Maire, Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON- Marc

BLETEAU- Marie BAUD- Vincent MOREAU- Marylène DAIGUEMORTE- Jacky DURET - Maryse MICHALAK- Jannick GRANIER- Esther VACHOUX- Pierre MORETTI- Marjorie BOISIER- Jean BOCHET-Laurent DELIEUTRAZ- Sylvia DUSONCHET

Absent excusé : Mr. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Mr. Jacky DURET)

Public : 1 personne

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 Septembre 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Avis sur l'ensemble du projet de création d'une installation d'élevage de porcs : Madame le Maire informe l'assemblée que suite au projet de création de la porcherie présenté par la coopérative agricole « Les fruitières des Bornes » sur la commune d'Evires, une enquête publique a été ouverte du 31 Août 2015 au 03 Octobre 2015 et les communes voisines sont invitées à donner leur avis sur le projet. La commune d'Arbusigny étant concernée par le plan d'épandage des lisiers. La création de cet élevage d'environ 1980 porcs s'inscrit dans un contexte environnemental très sensible compte-tenu de la proximité du site avec une zone humide incluse dans une ZNIEFF de type I. Suite aux différentes rencontres des élus de la commune d'Arbusigny avec Mr. Le Président de la Coopérative, les différents intervenants travaillant sur ce projet, les membres de l'Association Ruralité et Environnement du Plateau des Bornes et à la visite d'une porcherie à Pusignan (69), Madame le Maire propose aux élus de voter à bulletin secret afin que chacun puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Intervention de Madame Granier : « l'épandage du lisier sur prairie n'aura-t-il aucune conséquence sur les zones humides, sur des sols non perméables ? Que va-t-on faire du nitrate ? » Intervention de Monsieur Bleteau : « pourquoi l'implantation de cette porcherie sur un site naturel ? » Infrastructure routière mal adaptée, non appropriée.... Intervention de Madame Boisier : « à noter que ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter cette installation classée pour la protection de l'environnement a été déclaré recevable par les services préfectoraux. » Résultat du vote « Projet d'implantation de la porcherie » : 9 voix POUR – 5 voix CONTRE - 1 bulletin BLANC.

Compte-rendus des conseils municipaux

3) Gestion des demandes de logement locatif social :

Le conseil municipal décide de choisir d'être service enregistreur de la demande de logement social sur son territoire pour le Service National Enregistreur (SNE) à compter du 1er janvier 2016 ; décide de mandater PLS ADIL 74 pour la saisie des demandes sur le SNE et charge Madame Le Maire de signer les conventions et tout autre document afférent à l'application de cette décision.

4) SYANE - Décomptes définitifs des travaux 2013/2014 sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et réseaux de télécommunications. Le Conseil municipal approuve les décomptes suivants :

« Bâtiment Chalet des Bornes » pour une dépense totale de 33 526,23 € dont le financement définitif est arrêté comme suit :

- Participation du SYANE = 8 190,31 €
- Quote-part COMMUNALE = 24 359,43 € (remboursement : 20 annuités)
- Frais généraux = 976,49 € (paiement sur fonds propres de la commune).

« Poste : Les Granges / Lieu-dit Le Magnin » pour une dépense totale de 107 012,65 € dont le financement définitif est arrêté comme suit :

- Participation du SYANE = 73 491,50 €
- Quote-part COMMUNALE = 30 404,28 € (remboursement : 20 annuités)
- Frais généraux = 3 116,87 € (paiement sur fonds propres de la commune).

« Travaux de gros entretien reconstruction-2014 Eclairage public » pour une dépense totale de 93 798,55 € dont le financement définitif est arrêté comme suit :

- Participation du SYANE = 49 701,56 €
- Quote-part COMMUNALE = 41 364,99 € (remboursement : 20 annuités)
- Frais généraux = 2 732,00 € (paiement sur fonds propres de la commune).

5) Présentation des rapports d'activités 2014 de la Communauté de Communes Arve et Salève et du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe dont un exemplaire de chaque est consultable en Mairie.

6) Le conseil municipal approuve la constitution d'un groupement de commandes pour la pose des conteneurs semi-enterrés entre la communauté de communes Arve et Salève et ses communes membres et autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce groupement.

Pour information : Désormais la mise à disposition des composteurs se fera au siège de la Communauté de Communes Arve et Salève-Maison Cécile Bocquet-160 Grande Rue à Reignier.

7) Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil municipal fixe l'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église à 250 €, cette somme sera attribuée à Mr. Serge Jacquemoud.

8) Suite au vol, cet été, de l'ordinateur portable à l'école maternelle, le conseil accepte l'achat d'un nouveau pour un montant de 540 € TTC (Assistance Informatique).

9) Le conseil accepte l'offre de Groupama « mission des agents et élus » en cas d'accident de voiture lors d'une mission avec leur véhicule personnel pour une cotisation annuelle de 340 € TTC.

10) Suite aux études réalisées par Mr. Tissot Mickaël en 2014 et 2015, portant sur la cartographie des plantes invasives, le montant de la prestation s'élève à 1 982,30 €.

11) Une Déclaration Préalable a été déposée en mairie par l'entreprise Barbaz Satp pour le remblaiement d'une parcelle d'environ 9 000 m² au lieu-dit « Les Vagnys ».

12) Information de ERDF : Dans le cadre du programme d'élagage à proximité des lignes haute tension 20KV, l'entreprise La Ligne du Temps-Groisy mandatée par ERDF pour l'entretien des réseaux interviendra sur la commune d'Arbusigny pour remettre la végétation à une distance de 5 m de part et d'autre de la ligne.

13) Dates à retenir :

Le 9 Octobre à 19 h. à Feigères : sortie dans le cadre de l'évènement « Le jour de la Nuit » par le Syndicat Mixte du Salève.

Le 11 Octobre à 14h.30 : Gouter des Aînés

Le 3 Novembre à 20h. : Réunion publique P.L.U. à la salle des fêtes.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance, Marjorie BOISIER
Maire, Régine REMILLON

Bibliothèque



Une nouvelle année scolaire commence, je suis bénévole à la bibliothèque municipale et c'est avec plaisir que je vous accueillerai dès le 3 novembre :

Mardi de 16 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

Parents, enfants, petits et grands, je vous souhaite à tous la bienvenue.

Bonne lecture.

Carmen

Arbu Festif

Entre amis ou en famille on fêtait la musique du côté du Plateau des Bornes.

La commune, l'association Lou Ptiou Golus et le moto club arbu-muraziens ont pris les commandes de cette soirée.

En début de soirée, Au Bonheur des Mêmes, puis le groupe local Fossenôtes, qui a ensuite, cédé sa place à Sixyka.

La nuit s'est terminée avec le groupe Regnam.



Le goûter des Aînés



Dimanche 11 octobre, Madame Le Maire et les membres du CCAS ont invité les Aînés de la commune pour le traditionnel goûter.

40 Personnes ont dégusté les gourmandises maison préparées par les membres du CCAS.

Ils ont apprécié la jolie décoration faite par les enfants des TAP, ils ont, ensuite, dansé et chanté sur les airs d'accordéon et de l'orgue de Barbarie de Simone et Serge Lamouille.

La journée s'est clôturée en écoutant les histoires de nos anciens qui sont la mémoire de notre commune.

Marie Baud



La sortie des Aînés à Manigod



Samedi 13 juin 2015

Sortie à Manigod

Départ : 8 h 30

Arrêt à l'église de Manigod pour découvrir l'orgue

Les personnes natives de Manigod étaient très émues.

Ensuite repas au restaurant « Les Sapins » à la Croix Fry

Menu très agréable et recherché

Entre le fromage et le dessert nous avons assisté au Critérium du Dauphiné Libéré

Après le café Christophe (fils du restaurateur) a joué de l'accordéon et nos anciens ont bien dansé.

Retour par le col de la Colombière pour un arrêt goûter.

Retour à Arbusigny vers 19 heures dans la joie et la bonne humeur.



Marie Baud

3^{ème} Salon des vins

Organisé par la section d'oenologie de Lou Foulery d'Evires

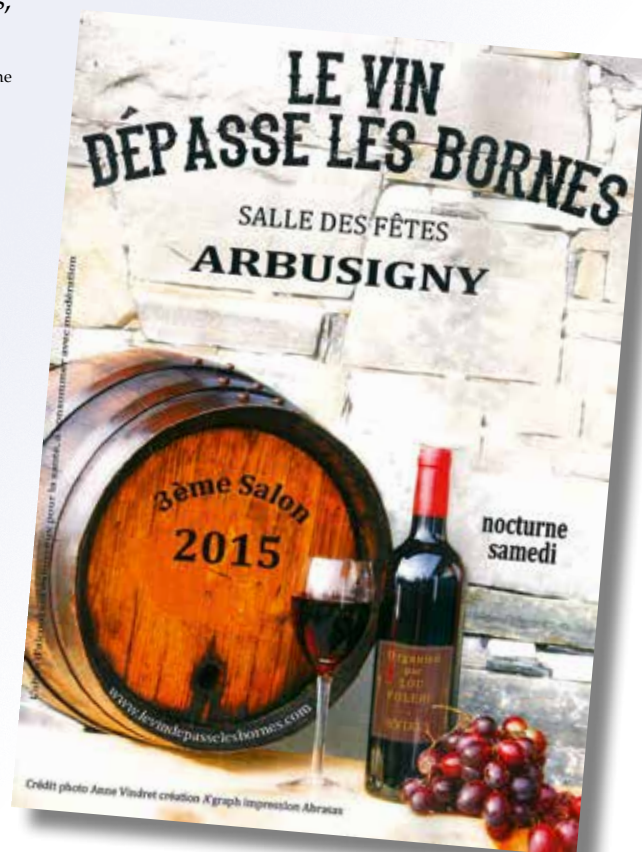
Que vous soyez amateurs ou connaisseurs, le salon « le vin dépasse les Bornes » est une promenade par monts et par vaux sur les sentiers de la France viticole, avec ses couleurs, ses accents, ses personnages, réunis sous la bannière de la convivialité...

Nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 juin 2016 pour le 4^{ème} salon des vins à la salle des fêtes d'arbusigny.

Site : www.levindépasselesbornes.com



Anne Vindret - Maryse Michalak - M. Le Maire d'Evires Joël Duperthuy - Magali Mugnier



Hameaux

Les arbusigniens apprécient ces moments conviviaux d'échanges. De nombreuses questions nous sont posées, et selon nos possibilités, nous essayons d'apporter une solution « rapide » à leurs réclamations.

La soirée se termine en partageant un casse-croute savoyard.

Rendez-vous en 2016 pour rencontrer de nouveaux hameaux.

La municipalité

Le Vernay



Le Magnin



Vers le parc & Perravex



Rencontre ADOS - à partir de 11 ans

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont heureux de vous convier à une rencontre, afin de mieux vous connaître « vous jeunes ADOS »

Venez nous faire part de vos idées !...

Comment voyez-vous votre avenir dans notre commune ?...

Nous vous attendons nombreux pour une concertation constructive :

**Le vendredi 6 novembre 2015 à 20 h 00
à la salle des associations**



Composteur individuel de 400 l



Désormais la mise à disposition des composteurs se fera au siège de la Communauté de Communes Arve et Salève à Reignier, Maison Cécile Bocquet, 160 Grande Rue, 04 50 43 46 14.

Ma ruche



**Ma ruche je l'aime, je la déclare !
Tous concernés par la déclaration des ruchers !**

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 52 avenue des Iles, 74994 Annecy Cedex 9.

Enquête déplacements



Objet : réalisation d'une enquête déplacements grand territoire

Madame, Monsieur

Les partenaires du groupement local de coopération transfrontalière pour les transports publics (GLCT) vont réaliser durant l'hiver 2015/2016, avec l'aide de l'État et de la Région Rhône-Alpes, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire s'étendant de Bellegarde à Evian et du pays de Gex à la Région de Cluses.

Cette enquête, qui sera réalisée par la société AlyceSofreco, a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

L'objectif est de bien connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport à leur disposition (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.).

L'enquête sera réalisée auprès d'un échantillon de ménages résidant dans votre commune. Les logements ont été tirés au sort dans un fichier de la Direction des Impôts sans indication du nom de leurs occupants. Une phase de repérage sur le terrain est donc un préalable nécessaire pour les identifier, et pouvoir les contacter au moment de l'enquête.

Ce travail de repérage va être réalisé entre août et septembre 2015, par des personnes de la société AlyceSofreco, munies d'une carte professionnelle de leur entreprise.

Comme imposé par la CNIL, les ménages sélectionnés seront prévenus par un courrier déposé dans leur boîte aux lettres par l'agent de terrain de la société AlyceSofreco. Néanmoins, vos concitoyens peuvent s'interroger en découvrant ces courriers ou ces personnes faisant du repérage.

Les partenaires



Enquête déplacements

2015 2016

Enquête Déplacements

Le recensement de vos déplacements, essentiel pour améliorer votre mobilité de demain



Entre octobre 2015 et février 2016, une grande enquête a lieu sur votre territoire.

7 000 personnes seront interrogées à domicile ou par téléphone. Si vous êtes tiré au sort, participez !

Pour en savoir plus : 04 50 95 06 43

Conception : Mouvement Perpétuel - Crédit photos : Ameliasse Agglo/Ar.



Plantes invasives

Renouée du Japon - Balsamine de l'Himalaya - Arbre à papillons - Solidage du Canada - Berce du Caucase - Ambroisie - Vinaigrier - Robinier faux-acacia - Laurier Cerise ... :

Suite à la réalisation d'une cartographie de ces plantes exotiques envahissantes sur la commune d'Arbusigny, un certain nombre de propriétaires de terrains sur lesquelles se trouvent ces plantes vont être prochainement contactés par la commission «environnement».

Ces plantes exotiques ont un impact sur la qualité de notre environnement et notre santé. Des mesures de lutte pour leur élimination seront proposées lors de ces rencontres individuelles.



Renouée du Japon



Buddéia (arbre à papillons)



Solidage



Balsamine de l'Himalaya

Que faire en cas de dégâts sur la faune sauvage ?

C'est le code de l'environnement qui définit le classement des espèces de faune sauvage. Elles peuvent être chassables ou protégées. Les sangliers et leurs puissants boutoirs sont souvent ceux qui viennent à l'esprit lorsque l'on parle de dégâts occasionnés par les animaux. Malheureusement, ils ne sont pas les seuls.

En effet, d'autres espèces aux profils plus sympathiques, sont susceptibles de causer bien des désagréments à de nombreux particuliers, à la campagne mais aussi dans les espaces plus urbains. Ce sont les renards, fouines, martres, corneilles et autres pies qui sont les plus régulièrement mis en cause. Ces espèces, prédatrices et très opportunistes, utilisent ce que notre société moderne leur met à disposition pour se développer davantage et dans des quantités qu'un milieu naturel seul ne pourrait tolérer. Les problèmes posés sont divers : consommation de durite dans les moteurs des voitures, salissures, bruit et souillures dans les plafonds, cloisons et greniers, dégradation de joints de fenêtres, vol de fruits, prédation sur les volailles et lapins... sans parler de la disparition de la majorité des passereaux qui animent avec entrain nos haies, jardins et balcons.

Ces déprédations ne sont pas compensées financièrement. Cependant, elles peuvent justifier l'inscription des espèces concernées à la liste spécifique dite des "espèces nuisibles". C'est cette inscription qui permet au Préfet, le cas échéant, de prendre des mesures exceptionnelles de régulation et d'enrayer les problèmes. 4 motifs établis par le ministère de l'écologie peuvent justifier cette inscription. Ainsi, c'est à la faveur d'un arrêté ministériel que la liste des espèces nuisibles est prise par département et pour trois ans, sur la base de critères dont le plus important reste celui des dommages (dégâts) causés aux activités humaines. **En l'absence de classement, aucune intervention n'est possible pour arrêter ou prévenir ces dégâts.** Le ministère de l'écologie étudie actuellement la liste des espèces à classer pour la période 2015/2017.

La Fédération des Chasseurs est à ce jour le seul organisme qui sollicite l'Administration et lui fournit des éléments de justification utiles, alors que les dégâts concernent de nombreux agriculteurs et particuliers. Dans le cadre du Schéma départemental de Gestion Cynégétique, la Fédération a établi **une fiche de synthèse susceptible d'être dupliquée et permettant à toute personne concernée de déclarer les dommages** dont elle est victime, et d'envisager une solution efficace pour y remédier. Chaque déclaration est contresignée et authentifiée par un référent local connu et reconnu auprès de la Fédération des Chasseurs. La fiche est téléchargeable à partir du site www.chasseurs74.fr rubrique « gestion des nuisibles ».

Pour l'heure, l'analyse des fiches retournées fait apparaître un total de 300.000 euros de dégâts enregistrés ses 3 dernières années, du fait des fouines, corneilles ou renards en Haute-Savoie. Par des actions, totalement bénévoles, de capture et d'enlèvement des individus à problèmes, de nombreuses plaintes ont été traitées par la Fédération et ses bénévoles des associations communales de chasse agréée ou de l'association départementale des piégeurs.

La Fédération des chasseurs et l'ACCA de votre commune se tiennent à votre disposition pour toutes informations utiles à ce sujet sensible.

Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie

Site de la commune : www.arbusigny.fr

Mairie d'Arbusigny

83, imp. de l'Eglise - 74930 ARBUSIGNY
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
 le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80

E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny
 Contact : M. G. SONNERAT - Président
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Eglise - Arbusigny
 Contact : Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Elèves (APE)

Contact : Gwenaëlle CONDEVAUX
 Présidente - Tél. : 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Donneurs de sang

Contact : Christiane VACHOUX
 Tél. : 04 50 94 51 42

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Contact : Luc RODET
 E-mail : foyer.arbu@free.fr
 Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Contact : Thierry Gay : 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Contact : Tristan PITTARD
 Tél. : 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Contact : Lionel CLAUSSET - Président
 Tél. : 04 50 25 81 92

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Contact : Mélanie VACHOUX - Présidente
 Tél. : 07 87 35 95 09 - louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Contact : Delphine GALLAY - Présidente
 223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales
 Tél. : 04 50 39 51 99

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - Présidente
 Tél. : 06 19 08 36 95 - arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Contact : Présidente - Céline Vallverdu : 04 50 85 03 09 - Secrétaire : Sandrine Lerivray : 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
 71, chemin de la Bunaz
 74930 ARBUSIGNY
 Président : Tanguy SALER
 Tél. : 04 50 44 85 81 - 06 34 50 74 92

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68
 Mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30
 Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 12 h
 04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
 Lundi au Vendredi
 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h
 Samedi : 8 h 30 à 12 h
 04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
 Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

Ecoles

Maternelle

83, impasse de l'Eglise
 Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
 Classe Grande Section
 55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Déchetterie de Reignier

1496, route des Rocailles - 74930 REIGNIER - Tél. : 04 50 43 42 03
 Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h
 Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h (19 h de mars à juin)
 Vendredi : 14 h à 18 h
 Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (19 h de mars à juin)

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr

Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24h/24 et 7j/7j

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :

Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez que l'on effectue le relevé de compteur.

Urgences

Pompier : **18**

Gendarmerie : **17**

Samu : **15**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Pharmacie de garde : **32 37**

Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ERDF : accueil dépannage Electricité : **09 726 75 74**

Raccordement Electricité : **0810 144 684**

erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

NOVEMBRE

Mardi 3 novembre
Réunion publique PLU
20 h - Salle des fêtes

Jeudi 5 novembre
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes

Vendredi 6 novembre
Rencontre Ados
20 h - Salle des associations

Dimanche 8 novembre
Réminiscence
14 h 30 - Salle des associations

Mercredi 11 novembre
Cérémonie Monuments
aux Morts - 9 h 30

Mercredi 11 novembre
Cinéma enfants et adultes

Samedi 14 novembre
Soirée Kop Coppel

Vendredi 20 novembre
Réunion d'information Ass' Mat'
18 h - Salle des associations

Mercredi 25 novembre
Cinéma adultes

DECEMBRE

Jeudi 3 décembre
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes

Samedi 5 décembre
Fête de Noël de l'APE
Salle des fêtes

Dimanche 6 décembre
Elections régionales
8 h - 18 h - Salle des associations

Mercredi 9 décembre
Cinéma enfants et adultes

Samedi 12 décembre
Tournoi de judo
Salle des fêtes

Dimanche 13 décembre
Elections régionales
8 h - 18 h - Salle des associations

JANVIER 2016

Mercredi 6 janvier
Cinéma enfants et adultes

Jeudi 7 janvier
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes

Dimanche 10 janvier
Vœux de la Municipalité
11h - Salle des fêtes

Mercredi 20 janvier
Cinéma enfants et adultes

FEVRIER

Mercredi 3 février
Cinéma adultes

Mercredi 17 février
Cinéma enfants et adultes



Jérôme à la conquête des USA !

Lors des derniers championnats du monde de Richmond (Etats-Unis) le 23 septembre dernier, Jérôme Coppel originaire d'Arbusigny a remporté brillamment la 3^{ème} place de la course contre-la-montre en individuel.

Jérôme Coppel est passé professionnel en 2008 en signant dans l'équipe « La Française des Jeux », après avoir obtenu plusieurs titres de champion de France dans les catégories juniors et espoirs. Il est depuis 2015, membre de l'équipe IAM.

« Jérôme, reçois les félicitations de la commune, fière de son champion, de ton exploit et de ta médaille de bronze. Tous nos vœux de réussite pour la suite de ton parcours sportif et professionnel. »

La municipalité



AVIS :

Reconstituer une troupe de théâtre ados adultes à Arbusigny ?

C'est possible !

Contactez Hélène au 06 64 04 04 59